



# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

870, avenue De Salaberry, bureau 207 • Québec (Québec) G1R 2T9

## COMMUNIQUÉ 1

### LE QUÉBEC À L'HEURE DE COPENHAGUE

#### L'AGRICULTURE DOIT FAIRE PARTIE DES SOLUTIONS DANS LA LUTTE AUX GES

Québec, le 10 décembre 2009 — Dans le cadre des négociations en cours à Copenhague, Nature Québec souhaite que l'agriculture soit au cœur des plans d'action canadien et québécois de lutte aux changements climatiques. L'agriculture, qui émet 14 % des gaz à effet de serre (GES) au niveau mondial, a pourtant le potentiel de réduire ses GES. De plus, elle est l'un des seuls secteurs pouvant capter le CO<sub>2</sub> dans les sols, ainsi que dans certains types de plantes et d'arbres. Nature Québec lance aujourd'hui un guide d'accompagnement à l'intention des agriculteurs désireux d'adopter des pratiques ciblées pour la lutte aux changements climatiques (<http://www.naturequebec.org/pages/fermeszerocarbone.asp>).

« Les agriculteurs doivent faire partie de la solution dans la lutte aux changements climatiques au Québec. Actuellement, ce secteur émet 6,34 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>e en 2006, soit une augmentation de près de 4 % depuis 1990, mais on pourrait inverser le processus en modifiant en profondeur nos politiques et en réservant une place de choix à l'agriculture dans le plan d'action que devra adopter le Québec au sortir de Copenhague » a déclaré Christian Simard, directeur général de Nature Québec. Certaines pratiques agricoles favorisent le captage du carbone et viennent ainsi compenser « naturellement » les émissions liées à d'autres activités du secteur.

Le nouveau plan d'action québécois de lutte aux changements climatiques, qui sera adopté au sortir de Copenhague, doit contenir des objectifs ambitieux, précis et mesurables pour le secteur agricole. On devra, par exemple, revoir les fondements de nos politiques agricoles, comme le recommandait le rapport Pronovost, réorienter l'aide publique vers les meilleures pratiques (bandes riveraines élargies, haies brise-vent, engrais verts), capter le méthane émis par les lisiers, conserver l'énergie, rationaliser les transports et rémunérer les biens et services écologiques rendus par les producteurs agricoles. Pour mener à bien ces actions, l'État devra assurer la participation des agriculteurs, soutenir la recherche et la mise en place d'un système de mesures, de communications et de contrôles des émissions.

Pour l'agronome Christine Gingras, chargée de projets à Nature Québec, « Les demandes de Nature Québec sont parfaitement en accord avec celles publiées la semaine dernière par la FAO, l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, et sont adaptées à la réalité québécoise ».

La FAO estime à 6 gigatonnes le potentiel d'atténuation de GES de l'agriculture dont 89 % proviendraient du captage du carbone par les sols et les plantes. L'atténuation est soutenue par des pratiques tels le reboisement et l'agroforesterie, la remise en état de terres dégradées, l'augmentation de la couverture de sols (moins de sols à nu), l'efficacité alimentaire du bétail, le remplacement des combustibles fossiles et l'efficacité énergétique. La plupart de ces méthodes d'atténuation peuvent s'avérer rentables.

Pour limiter l'augmentation moyenne du climat à 2 °C, les objectifs de réduction de GES doivent être ambitieux, soit de 25 à 40 % d'ici 2020 et de 50 % sous la barre.

Tél. : (418) 648-2104

Télec. : (418) 648-0991

[www.naturequebec.org](http://www.naturequebec.org)

[conservons@naturequebec.org](mailto:conservons@naturequebec.org)

de 1990, pour 2050. Selon Christian Simard : « L'agriculture doit être incluse dans les stratégies mondiales de lutte aux changements climatiques. Les entreprises agricoles peuvent jouer un rôle important dans les actions futures pour lutter contre le réchauffement climatique. Il faudra encourager par des mesures financières les pratiques agricoles qui réduisent les GES et captent le carbone ».

– 30 –

**Nature Québec** ([www.naturequebec.org](http://www.naturequebec.org)) est un organisme national à but non lucratif qui regroupe près de 5000 individus et 100 groupes affiliés œuvrant dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Fondé en 1981, l'organisme s'est prononcé publiquement au cours des années sur un grand nombre de questions environnementales, dont les aires protégées, l'agriculture, l'exploitation forestière et le développement énergétique.

Information :

Mylène Bergeron, coordonnatrice aux communications et aux sollicitations

Tél. : (418) 648-2104 poste 2074 ou (418) 931-1131

[communications@naturequebec.org](mailto:communications@naturequebec.org)

---